



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

Rédaction : J.-P. VALOIS - A. MARQUEZ

Janvier 2005

En cette période de vœux, certains, déconcertés par les rudes difficultés économiques ou de santé jugeront ce souhait d'un optimisme facile. C'est vrai, les temps ne sont pas à la facilité. Nos inquiétudes, notre nostalgie du passé et parfois notre crainte de l'avenir n'y sont pas étrangers. Les drames du CHP, de l'Asie nous apportent chaque jour son lot de violences et de souffrances. Tout cela je le ressens comme vous douloureusement. Malgré tout je garde confiance dans l'ingéniosité des Rébénacquois et conserve de l'optimisme. Tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches.

Alain SANZ



INFORMATION MUNICIPALE

ETAT CIVIL 2004

Nous ont quitté en 2004

Jean François Cazalet le 18 janvier
Henri, Jean, Baptiste Junqua le 29 février
Jean, Louis Palu le 09 mai
Yvonne Labéguerie née Delamarre le 16 juin
Marie, Louise, Jeanne Maurelet née Ravidat le 29 septembre
Basile Robert Dubourdieu- Rayrot le 24 octobre

Sont venus au monde en 2004

Le 31 mai, Maxime Moulat
Le 24 août, Coralie, Cécile Cazanave
Le 03 septembre, Amaïa Andrieu

Recensement

Cette année 2005 est organisé un recensement de la population au niveau national. Les enquêtes se dérouleront sur les mois de janvier et février.

A Rébénacq, les agents recenseurs qui vous rendront visite sont Madame Chantal Labonde et Mademoiselle Fleur Blanchard.

Une note explicative est jointe à ce numéro d'Amassa.

OPAH

L'OPAH de Revitalisation Rurale du Pays d'Oloron- Haut Béarn débutera le 03 janvier 2005. Elle se déroulera sur 3 ans et des permanences seront tenues par le PACT du Béarn :

Tous les 2^{ième} Mardi du mois

A la Mairie d'Arudy DE 10 H à 12 H (Tel 05-59-05-80-44)

Des documents seront prochainement distribués dans les Mairies afin d'informer au mieux les citoyens.

Banque Alimentaire

La collecte réalisée dans notre commune le 27 novembre 2004 s'élève à 115 kg. La Banque Alimentaire du Béarn remercie les personnes qui ont participé à ces dons.

Maisons illuminées

Depuis quelques années il existe un véritable engouement à illuminer l'extérieur des maisons pour les fêtes de fin d'année. Cette année Rébénacq a brillé de belles inspirations. Pour remercier les habitants qui ont ainsi apporté à la Commune une animation aussi chaleureuse que sympathique pendant cette période de Noël, la Municipalité leur offrira un vin d'honneur le samedi 15 janvier à 11 h 30 Salle de la Mairie. Un moment de rencontre et d'échange où l'on pourra faire des projets pour les prochaines fêtes.

Internet : le haut débit à Rébénacq en 2005.

Depuis déjà deux ans des membres du conseil municipal "planchaient" sur la possibilité d'une desserte internet haut débit dans notre commune.

Nous nous sommes tout d'abord adressés à France Telecom qui a décliné notre demande compte-tenu de la faible rentabilité financière en retour d'un investissement assez lourd.

Nous avons donc assisté à plusieurs conférences sur les "alternatives à l'ADSL" (satellite, réseau WI-FI, CPL, etc...) et rencontré des spécialistes de ces techniques, mais le coût pour équiper correctement notre commune était prohibitif tant du point de vue investissements, qu'entretien et maintenance du réseau, de plus d'autres facteurs topographiques et techniques nous ont persuadé de la non faisabilité de ce projet.

En parallèle, nous savions que le Conseil Général étudiait la mise en place d'un réseau public qui desservirait le département.

Notre choix fut donc de patienter et comme tout vient à qui sait attendre, nous vous annonçons officiellement aujourd'hui que ce réseau "ATLANTIS" vient de naître (les premiers coups de pioche comme dit Jean-jacques LASSERRE président du CG64 vont être donnés dès février 2005).

Rébénacq fait partie de la première tranche de travaux et la version pessimiste voudrait que les Rébénacquois puissent profiter d'une liaison haut débit (entre 512 Ko et 8 Go en fonction de l'abonnement que vous choisirez et de l'état des circuits actuels entre notre répartiteur situé à la Haute Bielle et votre ligne téléphonique) au plus tard fin de cette année 2005.

Techniquement et de façon schématique le but du jeu consiste à relier notre répartiteur téléphonique à PAU en fibre optique, des équipements spécifiques (DSLAM) seront installés dans ce répartiteur (NRA) afin de desservir le côté abonnés par les circuits téléphoniques déjà existants.

Pour les plus curieux quelques infos péchées sur le site www.cg64.fr sur le réseau Haut débit "ATLANTIS" :

Pour réduire la fracture numérique et proposer à tous un accès performant à un moindre coût, l'Assemblée délibérante du Département a créé, lors de sa session du 23 mai 2003, **le Service Public pour la réalisation et l'exploitation d'infrastructures de Télécommunications** dans le respect des principes de liberté du commerce et de l'industrie et d'égalité des usagers, et sur la base des dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière (article L. 1511-6 et son évolution L1425-1).

En créant ce Service Public, le Conseil général se donne les moyens de **pallier cette carence**, de répondre à la demande de ses entreprises et de ses citoyens en assurant **une équité** et en jouant son rôle **d'aménageur du territoire**.

Il sera compatible avec tous les opérateurs : interopérabilité des réseaux :

1 - Un partenariat Public/Privé : la délégation de Service Public

Le secteur des Télécommunications est un domaine qui a connu des difficultés économiques et pour lequel une rentabilité rapide est souhaitée. Sans intervention de la Puissance Publique, la couverture des Pyrénées-Atlantiques en matière de réseaux de Télécommunications restera insuffisante et non homogène.

Devant la **spécificité de ce service public** qui nécessite des **compétences très pointues**, des **évolutions technologiques très rapides et fréquentes**, et conformément au contexte économique actuel, il est apparu que le **cadre contractuel** de la délégation de service public de type concessive soit le **plus adapté** à cette problématique.

Dans la DSP concessive, le délégataire doit prendre en charge la réalisation des investissements nécessaires au service, qu'il s'agisse des frais de premier établissement ou des investissements à réaliser en cours d'exécution du contrat. Cependant le Département envisage une intervention financière publique sur une période limitée (3 ans) afin d'assurer l'équilibre financier d'exploitation de ce service public.

C'est à ce titre que le Département sollicite une intervention des fonds structurels (FEDER) et de la Région.

Par un investissement public, le Département souhaite inciter l'investissement privé.

L'Assemblée Départementale a voté le 26 juin 2003, à l'unanimité, ce mode de gestion.

2 – Les principes

Les principes qui ont été retenus pour mettre en place cette délégation de Service Public sont les suivants :

Une solidarité : **une résorption de la fracture numérique par un projet qui intègre l'urbain et le rural et permet une péréquation financière**

Un réseau public et neutre , **ouvert à tous les opérateurs**

Délégation de Service Public **de 20 ans pour trouver un équilibre financier**

La constitution d'une société Ad Hoc **qui préserve la neutralité du délégataire**

Un délégataire opérateur d'opérateurs : **"IRIS 64"**.

Un prix unique du Mégabit sur tout le territoire

Une technologie avant-gardiste (triple play : voix, données, vidéo) en tout point du territoire

Une subvention publique de 68% sur l'investissement réalisé les trois premières années.

3 – La procédure

Le planning de la procédure est le suivant :

lancement de l'appel à candidature : **4 juillet 2003**

retour des candidatures : **29 août 2003**

7 candidats ont postulé :

- **France Télécom**
- **EIFFAGE**
- **NEXTIRAONE**
- **Télécom Développement**
- **Le Groupement ALCATEL/SOGEA/VINCI/MARAIS**
- **Le Groupement SOGETREL/LDCABLE**
- **Le Groupement SAGEM/E-TERA/CEGELEC**

ouverture des candidatures : **5 septembre 2003**

envoi du cahier des charges aux candidats retenus : **26 septembre 2003**

retour des réponses des candidats : **28 novembre 2003**

3 candidats ont répondu :

- **Le Groupement ALCATEL/SOGEA/VINCI/MARAIS**
- **Le Groupement SOGETREL/LDCABLE**
- **Le Groupement SAGEM/E-TERA/CEGELEC**

Ouverture des plis : **1er décembre 2003**

Choix des candidats pour la négociation : **18 décembre 2003**

Début des négociations : **6 janvier 2004**

Fin des négociations : **29 avril 2004**

Rédaction du contrat : **29 avril – 12 mai 2004**

Choix du délégataire: **28 mai 2004**

Début des travaux : **2ème semestre 2004**

Fin des travaux : **Fin 2006**

Le 28 mai 2004, lors de sa session à thème dédiée aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) , L'Assemblée départementale a voté, à l'unanimité, le choix du délégataire : le groupement Sogetrel/Ldcâble.

Le projet choisi permettra de couvrir, d'ici fin 2006, 95% du territoire soit 99% de la population. Pour les zones non couvertes, le Conseil général a mis en place une politique d'expérimentation haut débit.

Le montant total des investissements sur la durée de la délégation de service public (20 ans) est de 67 684 000 euros H.T. Les investissements de premier établissement, c'est-à-dire réalisés entre 2004 et fin 2006, s'élèvent à 61 879 482 euros H.T. Sur ce montant, 32% sont à la charge du délégataire et les 68% restants à la charge du public (Europe, Région, Département).

Les travaux devraient se terminer fin 2006, un grand merci au Conseil Général.



VIE DES ASSOCIATIONS

Cofest

Le Président Bruno Pargade ainsi que tous les membres du Bureau du COFEST vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005.

Exposition :

Nous commençons dès maintenant à préparer le Festival 2006. Le thème que nous avons choisi pour l'exposition sera : « Les maisons de Rébénacq ». Nous arpenterons le village et prendrons contact avec vous pour bien observer et prendre des photos.

Toutes photos anciennes que vous pourriez nous prêter seront les bienvenues pour partager les souvenirs. D'avance merci

Nous invitons aussi toute personne intéressée par ce thème à nous rejoindre. Il y a place pour les talents variés, et les réunions (un soir par mois) sont toujours très conviviales.

Contactez Denise Barbet, Zita Bartet, Sylviane Pourtau, Jeanne ou Jean Paul Valois.

Livre :

Comme annoncé, le livre « *Trois cents ans d'industrie à Rébénacq* » est disponible depuis Noël auprès des commerces Labastarde et Palu.

Foot Ball

La vie au club

Et oui, encore des nouvelles du Foot. Bientôt la trêve et nos deux équipes se situent en 2^{ème} place pour les vétérans et 3^{ème} place pour les seniors, pas mal à un match de la trêve !

Une petite réaction sur un acte « IDIOT » qui a eu lieu au stade de foot :

Des petits malins ont cru bon de faire du gymkhana avec une voiture sur le terrain !! Non vraiment pas très malin et quel intérêt à dégrader un bien municipal ? Qui va payer la facture ? Comme d'habitude les contribuables, n'y a-t-il pas assez de routes !!

Sur ce, je vous adresse avec tout le Bureau ainsi que tous les joueurs nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2005.

*Le Président
Pierre Proeger*

Foyer Rural

Chant

Le foyer Rural présentera en l'église de Rébénacq le 22 janvier 2005 à 20 h 30, la chorale « ARIOSO » d'Orthez avec un répertoire de musiques Sud Américaines et la chorale « AIMER CHANTER » de St Colome avec un ensemble de chansons populaires. Le Maître de Chœur : Stéphanie Salvo.

ENTREE GRATUITE